## **AVIS PUBLIC**

## **TAXES 2021**

Canada Province de Québec Comté de Mirabel Ville de Mirabel

## Aux contribuables de la susdite municipalité

Est par les présentes donné par la soussignée, trésorière de la susdite Ville, QUE : -

Un rôle de perception des taxes municipales générales et spéciales, pour l'année 2021, est maintenant déposé au bureau de la soussignée, 14111, rue Saint-Jean, Mirabel et que les comptes de taxes seront mis à la poste dans le délai imparti.

Toute personne ayant son nom inscrit au rôle pourra payer ses taxes, sans intérêt, aux dates mentionnées sur le compte de taxes, soit les 1<sup>er</sup> mars 2021, 1<sup>er</sup> mai 2021, 1<sup>er</sup> juillet 2021 et 1<sup>er</sup> septembre 2021.

Avis est également donné que tout montant de taxes non payé à la date d'échéance porte intérêt au taux de 2% l'an. De plus, une pénalité de 0,5 % par mois complet de retard est ajoutée sur les sommes dues, jusqu'à concurrence de 5 % par année.

La Trésorière,

Donné à Mirabel, ce 20 janvier 2021

Jeannic D'Aoust, CPA, CA, M.A.P.